

LÉZARD

**AGITATEUR DE LA VIE CULTURELLE
COLMARIENNE DEPUIS 1987**

SOUTENEZ L'ASSOCIATION, DEVENEZ MÉCÈNE

L'ASSOCIATION LÉZARD EN QUELQUES MOTS

Lézard agit la vie culturelle colmarienne depuis 1987, avec une volonté constante de pluridisciplinarité dans les événements et les actions proposées. Le dialogue entre les arts reste au cœur du projet de l'association, que cela soit dans la programmation ou dans les actions culturelles menées à destination de tous les publics.

UNE PROGRAMMATION RICHE ET VARIÉE

La programmation culturelle de l'association repose sur deux principes : la diversité de l'offre proposée dans les formes artistiques, et la richesse de cette offre, avec pas moins d'un événement par semaine, ainsi qu'un moment fort par trimestre.



LÉZARD OPÈRE DANS 5 CHAMPS D'ACTIONS, QUI SE COMPLÈTENT ET SE RÉPONDENT :

- **les expositions** : à raison de cinq par saison culturelle, dans la galerie de l'association. Cette dernière est ouverte tous les après-midi, du lundi au samedi, gratuitement. Elle donne accès au plus grand nombre aux multiples formes de création contemporaine qui y sont présentées.
- **le cinéma art & essai** : Lézard assure la programmation Art & Essai du cinéma CGR Colmar, unique cinéma de l'agglomération colmarienne, avec une programmation hebdomadaire et des soirées spéciales avec des équipes de film. L'association a également créé depuis peu son propre cinéma associatif dans ses locaux, pour des soirées conviviales autour du 7ème art.
- **la musique** : la saison culturelle de Lézard est rythmée par de nombreux rendez-vous musicaux, avec des concerts très réguliers au Grillen ou dans les locaux de l'association, et en point d'orgue le festival Musiques Métisses durant le week-end de la Pentecôte au Cercle Saint-Martin.

- **les spectacles** : les spectacles vivants, avec un temps fort autour de la marionnette, qui ravit depuis plus de 10 ans les familles des quartiers ouest colmariens. Lézard défend également un nouveau-né dans le paysage des festivals alsaciens, avec le festival Senti'Mental qui fête sa 2^{ème} édition en 2022, et qui souhaite donner la parole sur cette thématique sensible qu'est la santé mentale.
- **l'action culturelle** : Lézard multiplie les projets de pratique artistique à destination de nombreuses structures : centres pénitentiaires, EHPAD, établissements scolaires, habitant·e·s des quartiers prioritaires, IME, etc...



L'ÉQUIPE

Lézard est une association de passionné·e·s de tous les arts, œuvrant pour l'accès de toutes et tous à une vie culturelle. Elle est composée d'**une riche équipe de bénévoles**, qui participent à la programmation de la saison culturelle et apporte son soutien logistique aux événements de l'association. Quatre salariés viennent compléter l'équipe afin d'assurer la continuité de son action :

- **un coordinateur / programmateur**
- **une chargée d'action culturelle**
- **un chargé de communication**
- **un secrétaire comptable**



1 . TOUJOURS PLUS D'ATELIERS DE PRATIQUE ET DE CRÉATION ARTISTIQUE DANS LES MILIEUX ÉLOIGNÉS DE LA VIE CULTURELLE

Dans un contexte sanitaire compliqué depuis maintenant plus de deux ans, où les personnes les plus éloignées de la vie culturelle ont également été celles qui ont été les plus impactées, l'action culturelle est naturellement devenue un des points centraux du projet de l'association.

→ **L'action culturelle, qu'est ce que c'est ?**

Ce qu'on appelle communément « action culturelle » regroupe tous les leviers artistiques permettant de réduire les inégalités culturelles : des ateliers de pratique artistique aux créations collectives, en passant par la diffusion de spectacle vivant dans des lieux spécifiques. Il s'agit de rapprocher la culture à la population de l'ensemble du territoire, tout en faisant socialement sens.

→ **Pour qui ?**

Les personnes visées par ces actions ont comme spécificités de faire face à des barrières de différentes natures empêchant un accès facile à une vie culturelle : contraintes physiques pour les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées, contraintes spatiales et financières pour les personnes détenues ou vivant dans les quartiers prioritaires (souvent sous équipés culturellement) ou encore la barrière sociale, pour les personnes isolées ou ne se sentant pas à leur place dans un lieu culturel.

→ **Quels sont nos objectifs ?**

Nous souhaitons multiplier les projets d'action culturelle, en touchant d'une part de nouvelles structures, et d'autre part en pérennisant le travail déjà entamé avec de nombreux établissements. L'impact de la création ou pratique artistique est réel dans le temps long, il est donc important pour nous de revenir régulièrement vers nos structures partenaires avec de nouveaux projets.

→ **Comment ?**

La chargée d'action culturelle, également médiatrice, est entièrement consacrée à la coordination et la bonne réalisation de ces projets. L'association a également comme caractéristique d'avoir un réseau d'artistes intervenant·e·s très dense et varié.

QUELQUES PROJETS RÉALISÉS EN 2021-2022



Gravures en détention



Cinq continents à Brant



Valoo



Jeu de peindre

EN NOUS SOUTENANT, VOUS NOUS PERMETTEZ DE :

- créer du lien auprès de personnes qui en ont besoin, en utilisant des formes artistiques comme vecteur de relation sociale
- (re)conduire voire pérenniser des projets artistiques auprès de différentes structures
- toucher de nouveaux publics avec des projets culturels qui font sens
- construire et co-construire des projets plus conséquents, fédérateurs, marquants
- pérenniser le poste de chargée d'action culturelle, qui permet la réalisation de toutes ces actions culturelles

ILS SOUTIENNENT DÉJÀ NOS ACTIONS CULTURELLES :



2 . LE FESTIVAL SENTI'MENTAL

En partenariat avec L'Évasion de Sélestat, Lézard lance en 2021 la première édition du festival « Senti'Mental », consacré à la mise en lumière des problématiques liées à la santé mentale à travers la diffusion d'œuvres artistiques.

→ « Senti'mental », qu'est ce que c'est ?

Pour nous toutes et tous, le moment si singulier qu'a été la pandémie de Covid a été l'occasion de questionner notre vision de la santé mentale en utilisant le médium que nous maîtrisons le mieux, celui des arts et de la culture. C'est dans ce contexte qu'en lien avec les SISM (Semaines d'Information sur la Santé Mentale), Lézard et L'Évasion se sont associés pour la création d'un temps fort visant à faire se rencontrer grand public, personnes en situation de handicap psychique, professionnel·le·s de la santé et du médico-social, ou encore étudiant·e·s.

→ Pour qui ?

Le choix des films et des spectacles proposés se veut accessible au plus grand nombre, en visant spécifiquement certains publics : étudiant·e·s en psychologie et/ou en médecine (psychiatrie), professionnel·le·s de la santé mentale, Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) ou encore public scolaire. En parallèle du festival, des ateliers de création théâtrale sont menés avec des soignant·e·s et patient·e·s suivi·e·s en psychiatrie aux hôpitaux d'Erstein et de Colmar.

→ Quels sont nos objectifs ?

Ce festival a vocation à combattre avec vivacité, humour et poésie les préjugés sur les troubles psychiques. L'échange est au cœur du festival : à l'issue de chaque spectacle et de chaque film, un temps de débat est proposé avec les artistes et des intervenant·e·s professionnel·le·s invité·e·s pour l'occasion. Il s'agit également de se questionner sur l'histoire de l'état actuel de la psychiatrie en France, et de souligner ce qui nous rassemble toutes et tous en tant qu'êtres humains, comme l'expérience du deuil par exemple.

→ Comment ?

Lézard et L'Évasion se sont attelés à mobiliser un réseau de structures sur tout le territoire alsacien pour permettre de faire vivre ce festival dans le plus de lieux possible. On retrouve ainsi le relais culturel d'Erstein, l'association cinépsy à Strasbourg, l'hôpital de Rouffach, le Point d'Eau à Ostwald, et de nombreuses associations d'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique.

EN SOUTENANT LE FESTIVAL SENTI'MENTAL, VOUS NOUS PERMETTREZ DE :

- pérenniser le festival pour une 3^{ème} édition
- faire intervenir des professionnel·le·s de renommé allant au-delà des frontières alsaciennes
- programmer d'avantages de spectacles et/ou de plus grosses formes artistiques
- faire d'avantage de communication pour toucher un plus grand nombre de personnes

ILS SOUTIENNENT DÉJÀ LE FESTIVAL :



3 / LE FESTIVAL MUSIQUES MÉTISSSES

Depuis 1997, le festival Musiques Métisses est un rendez vous incontournable de la saison culturelle alsacienne, qui rassemble un public nombreux autour des musiques du monde. Pendant 3 jours, 9 concerts sont présentés au Cercle Saint-Martin de Colmar.

→ « Musiques Métisses », qu'est ce que c'est ?

Entre musiques savantes et populaires, traditions et métissages originaux, le festival Musiques Métisses se construit autour d'une programmation artistique exigeante et novatrice. L'événement a lieu chaque année pendant le week-end de la Pentecôte au Cercle Saint-Martin, lieu idéal au cadre printanier qui donne cette atmosphère si chaleureuse au festival. Cet espace accueille une scène où se produit chaque jour le premier groupe de la soirée, mais également de nombreuses associations du monde venues faire découvrir au public du festival leurs gastronomies. Les 2 concerts suivants sont présentés dans la salle du cercle, mise en son et en lumière pour l'occasion.

→ Pour qui ?

L'événement rassemble chaque année entre 2500 et 3000 festivalier·e·s, venu·e·s de toute l'Alsace et ses territoires limitrophes (territoire de Belfort, Vosges, Bade-Wurtemberg ou encore la Suisse). En parallèle du festival sont menés des ateliers de musique du monde à destination d'élèves du collège Molière, dans le quartier prioritaire Europe à Colmar. Une création collective est ainsi présentée chaque année en inauguration du festival, permettant aux familles de voir leurs enfants se produire dans des conditions professionnelles. Enfin, nous essayons à chaque édition de programmer un groupe du festival dans un des centres pénitentiaires avec lesquels nous travaillons.

→ Quels sont nos objectifs ?

Les objectifs de ce festival sont clairs : présenter des rencontres entre musicien·ne·s de cultures différentes, des fusions entre genre musicaux, faire découvrir des artistes peu connu·e·s du grand public, valoriser la scène régionale des musiques du monde ou encore créer des rencontres entre des artistes et différents publics spécifiques.

→ Comment ?

Musiques Métisses est l'événement qui mobilise le plus de moyens pour l'association, que cela soit en termes humains et financiers. L'association peut compter sur une solide équipe de bénévoles qui assure chaque année un soutien logistique important en amont, pendant et après le festival. L'équipe salariée est également au pied d'œuvre dans l'organisation de ce festival.



EN SOUTENANT LE FESTIVAL MUSIQUES MÉTISSÉS, VOUS NOUS PERMETTEZ DE :

- de renforcer la programmation, en finançant une tête d'affiche
- de renforcer l'investissement dans la technique, la décoration et la scénographie
- de financer la transition écologique du festival
- de renforcer la communication du festival

ILS SOUTIENNENT DÉJÀ LE FESTIVAL :



ILS SONT DÉJÀ PARTENAIRES DU FESTIVAL :



DEVENIR MÉCÈNE, POUR QUOI FAIRE ?

Le mécénat s'adresse aux TPE, PME et aux grandes entreprises. Il est une source de financement essentiel au développement ambitieux de l'association, que cela soit pour sa programmation exigeante ou pour ses actions culturelles foisonnantes.

En soutenant l'association Léopard, vous associez votre entreprise à une des structures culturelles les plus dynamiques de la région colmarienne, et participez au rayonnement et au développement de la vie culturelle locale. Vous soutenez également l'accès à la vie culturelle pour toutes et tous, notamment pour les publics dits les plus éloignés de ces pratiques. Enfin, vous encouragez des initiatives nouvelles et fédératrices tel que le festival Senti'Mental, qui recouvre tout le territoire alsacien.

Soutenir Léopard, c'est donc se démarquer par l'originalité de votre engagement, en affirmant vos valeurs pour la culture partout, pour toutes et tous.

C'est également l'opportunité pour vous de valoriser votre image sur le territoire colmarien, lors des très nombreux événements de l'association tout le long de la saison culturelle, et ainsi d'optimiser votre visibilité avec notre communication événementielle locale et régionale.

C'est enfin l'occasion pour vous d'inviter vos client·e·s et collaborateurs·rice·s à des événements sortant du cadre professionnel habituel, et leur proposer des activités culturelles originales et de qualité.

Dispositif fiscal

Dans le cadre d'un mécénat culturel, la loi Aillagon du 1er août 2003 vous permet de bénéficier d'une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du montant de votre don, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT.

Votre entreprise bénéficie également de contreparties valorisées en opérations de communication et/ou prestations artistiques, dans la limite de 25% du montant de votre soutien.

Ex : **Pour un don de 1000€, vous bénéficiez :**

→ **d'une réduction d'impôts de 600€ (60%)**

→ **d'une contrepartie à hauteur de 25% du montant, donc 250€**

À la fin, ce sont réellement 150€ sur les 1000€ d'origine qui seront dépensés.

LES AVANTAGES	DONATEUR À partir de 2 000 € Soit 800 € après déduction fiscale	BIENFAITEUR À partir de 5 000 € Soit 2 000 € après déduction fiscale	GRAND MÉCÈNE À partir de 10 000 € Soit 4 000 € après déduction fiscale
VISIBILITÉ			
Mention de votre mécénat + logo dans les programmes trimestriels de l'association, tirés chacun à 2 500 exemplaires et diffusés partout en Alsace			
Mention de votre mécénat + logo sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux			
Mention de votre mécénat sur nos affiches MUPI affichées en villes à l'occasion de nos différents événements			
ACCÈS AUX ÉVÉNEMENTS et/ou ACTIONS CULTURELLES DE L'ASSOCIATION			
Invitations au festival Musiques Métisses pour vos salarié·e·s, collaborateurs·rice·s et/ou client·e·s	20 pass festival	60 pass festival	120 pass festival
Ateliers de pratique artistique pour vos salarié·e·s, collaborateurs·rice·s et/ou client·e·s	2 ateliers de 3h	6 ateliers de 3h	Sur mesure
RELATIONS PUBLIQUES			
Invitation à la soirée des mécènes			
Accès au parrainage exclusif d'une soirée			

**NOUS SOMMES
À VOTRE ÉCOUTE
POUR ÉCHANGER
ET CONSTRUIRE
ENSEMBLE
UN PROJET DE
MÉCÉNAT.**

François LAPERRELLE

Président de l'association

f.laperrelle@free.fr

Thomas PASSUELLO

Coordinateur et programmeur

Responsable du mécénat et des partenariats

contact@lezard.org

Tel : 03.89.41.70.77

Lézard - 12, route d'Ingersheim - 68000 Colmar

Tel : 03.89.41.70.77 / contact@lezard.org / www.lezarg.org

N° SIRET : 343 802 013 00031 – Code APE 9499Z

Licences d'entrepreneur de spectacles : 2 - 10 03 591 / 3 - 10 03 592



www.lezard.org